

DONNÉES PERSONNELLES : LA FAUTE D'ORANGE.

Category: [Sécurité informatique](#)

Tag: [Enquête](#)



La CNIL a rendu un avertissement contre la société ORANGE suite au piratage des données de 1.3 millions de client.

Compte tenu du caractère sensible de ces informations, nous sommes en droit d'espérer que tout soit mis en oeuvre dans ce domaine. Il semble que ce ne soit pas le cas....

La version PDF du communiqué de la CNIL :

[CNIL : La société ORANGE sanctionnée pour défaut de sécurité des données dans le cadre de campagnes marketing.](#)

La version html de ce même document :

[La CNIL](#)

